Notre biosphère
Parc naturel régional de Brière

# À la découverte de la Biodiversité de

## Guérande

Parc naturel régional de Brière

Une autre vie s'invente ici

Ville de Guérande

parc-naturel-briere.com

# Avant propos

**GWÉNAELLE MORVAN**
**CONSEILLÈRE SUBDÉLÉGUÉE À LA NATURE EN VILLE ET DANS LES VILLAGES**
**GUÉRANDE**

*« La biodiversité nous concerne au premier chef car la biodiversité c'est nous, nous et tout ce qui vit sur terre »* écrit Hubert Reeves au début du livre Humanité et Biodiversité. C'est dans cet esprit qu'ont été conçus les Atlas de la Biodiversité Communale. Avec ses paysages et habitats multiples, la ville de Guérande, territoire à fort enjeu pour la biodiversité a répondu favorablement à la proposition du Parc naturel régional de Brière pour établir son propre ABC. Cette démarche volontaire permettra de connaître et par là de préserver et de valoriser notre patrimoine naturel.

Au-delà d'un inventaire naturaliste qui permet d'étoffer les connaissances de tous sur la faune et la flore, l'ABC sera un outil de décision pour notre collectivité afin d'améliorer l'intégration des enjeux de biodiversité dans les projets et dans la mise en place des politiques communales.

L'effondrement de la biodiversité est une réalité : destruction des habitats, artificialisation des sols, pollution, espèces envahissantes... Le rythme de disparition des espèces s'est largement accéléré lors des dernières décennies. Il est plus qu'urgent de réagir, cet atlas de la biodiversité communale a pour but de sensibiliser et mobiliser les élus, acteurs économiques et citoyens.

À sa lecture, vous apprendrez l'existence de certaines espèces, mettrez des noms sur d'autres, vous émerveillerez de toutes. Savoir qu'elles existent, connaître leur importance nous mobilisera tous pour les protéger. Dans une lettre que Gargantua écrit à son fils Pantagruel, il lui dit «Science sans conscience n'est que ruine de l'âme», voilà le but de notre atlas, nous faire prendre conscience de cette richesse qui nous entoure, non pas le bien commun car la biodiversité ne nous appartient pas, mais la maison commune dont il nous faut, car nous en faisons partie, prendre soin.

Nous remercions vivement le Parc naturel régional de Brière pour son accompagnement, les associations naturalistes Bretagne Vivante, le GRETIA, le GBM, et ACROLA, les agents de la ville et les citoyens qui ont participé aux divers ateliers, ceux qui contribuent grâce aux sciences naturalistes et de façon générale tous les acteurs de la protection de la biodiversité.

Bonne lecture, ouvrons les yeux aux merveilles qui nous entourent.

**ÉRIC PROVOST,**
**PRÉSIDENT DU SYNDICAT MIXTE**
**DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE BRIÈRE**

Notre ambition et notre engagement doivent être à la hauteur du territoire remarquable dans lequel nous vivons. Acteur de la préservation des paysages, de la faune et de la flore, le Parc naturel régional de Brière accompagne les communes s'engageant dans la construction et la mise en œuvre d'atlas. Il promeut le développement de politiques locales en faveur de la biodiversité.

Les Atlas de la biodiversité communale, dans lesquels la commune de Guérande a voulu s'inscrire, sont un bel exemple de l'appui du Parc aux communes. Lancé en 2019, ce programme a d'abord intégré 8 communes volontaires sur lesquelles des inventaires et une sensibilisation des publics ont été menés : Montoir-de-Bretagne, Donges, Saint-Malo-de-Guersac, Besné, Trignac, Pont-Château, Prinquiau et Crossac. Fort de la dynamique de ces premiers atlas, en 2021, c'est l'ensemble des communes du territoire du Parc qui ont émis le souhait de s'engager dans une démarche d'atlas, dont la commune de Guérande.

Depuis 2019, ce ne sont pas moins de 60 000 ha d'habitats naturels qui ont été cartographiés et plus de 21 000 observations de faune collectées. Du côté des habitants, ce sont 387 animations qui leur ont été proposées, pour plus de 3000 participations, alors que 500 enfants suivaient un projet fédérateur lié aux atlas. L'amélioration des connaissances sur le patrimoine naturel et son partage auprès des habitants n'ont jamais été aussi importants.

Produit d'une volonté politique locale, l'Atlas de la biodiversité de Guérande résulte d'une opération conjointe entre la commune, le Parc, les associations partenaires, la Région des Pays de La Loire, le Département de Loire-Atlantique, Cap-Atlantique La Baule-Guérande Agglomération, Saint-Nazaire Agglo, l'Office Français pour la Biodiversité et le FEDER (Fonds européen de développement régional).

Aujourd'hui, nous sommes ravis et fiers de vous présenter les résultats des Atlas de la biodiversité communale. Au cours de votre lecture, vous pourrez découvrir quelques espèces d'insectes parmi les 245 ayant été observées à Guérande en 2021, la présence de marais salants accueillant une faune et une flore fragile, ou encore la forte valeur patrimoniale de nos prairies et nos mares et étangs qui se côtoient en harmonie.

Cet atlas s'adresse à la fois aux citoyens, aménageurs et décideurs pour leur permettre de découvrir la biodiversité communale, mais aussi pour faciliter les décisions et la mise en place d'actions de préservation et de restauration de la nature.

Bonne lecture,

**2 837 Observations**

**en 2021-2023**

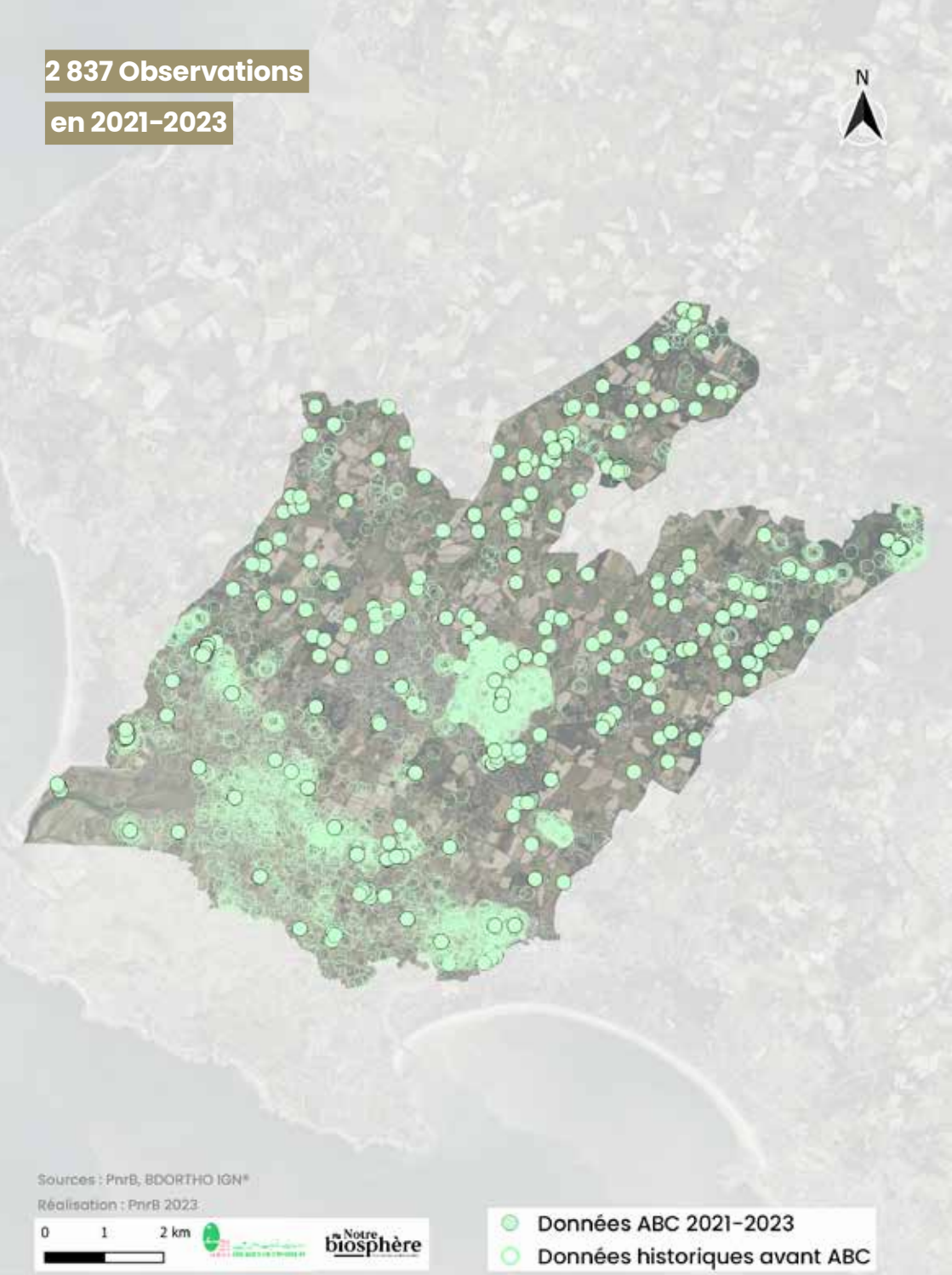

**5 446 ha**
habitats naturels

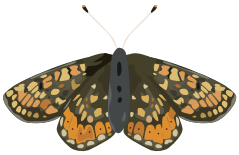

**60**
espèces de papillons de jour
(74 dans le département)

**41**
espèces de libellules
(60 dans le département)

**45**
espèces d'orthoptères
(68 dans le département)

# La biodiversité de Guérande en chiffres

**13**
espèces de chauves-souris
(23 dans le département)

**111**
espèces d'oiseaux nicheurs
(421 dans le département)

**5**
espèces de reptiles
(10 dans le département)

**9**
espèces d'amphibiens
(15 dans le département)

© P.Trécul / Gorgebleue à miroir

# Marais salants

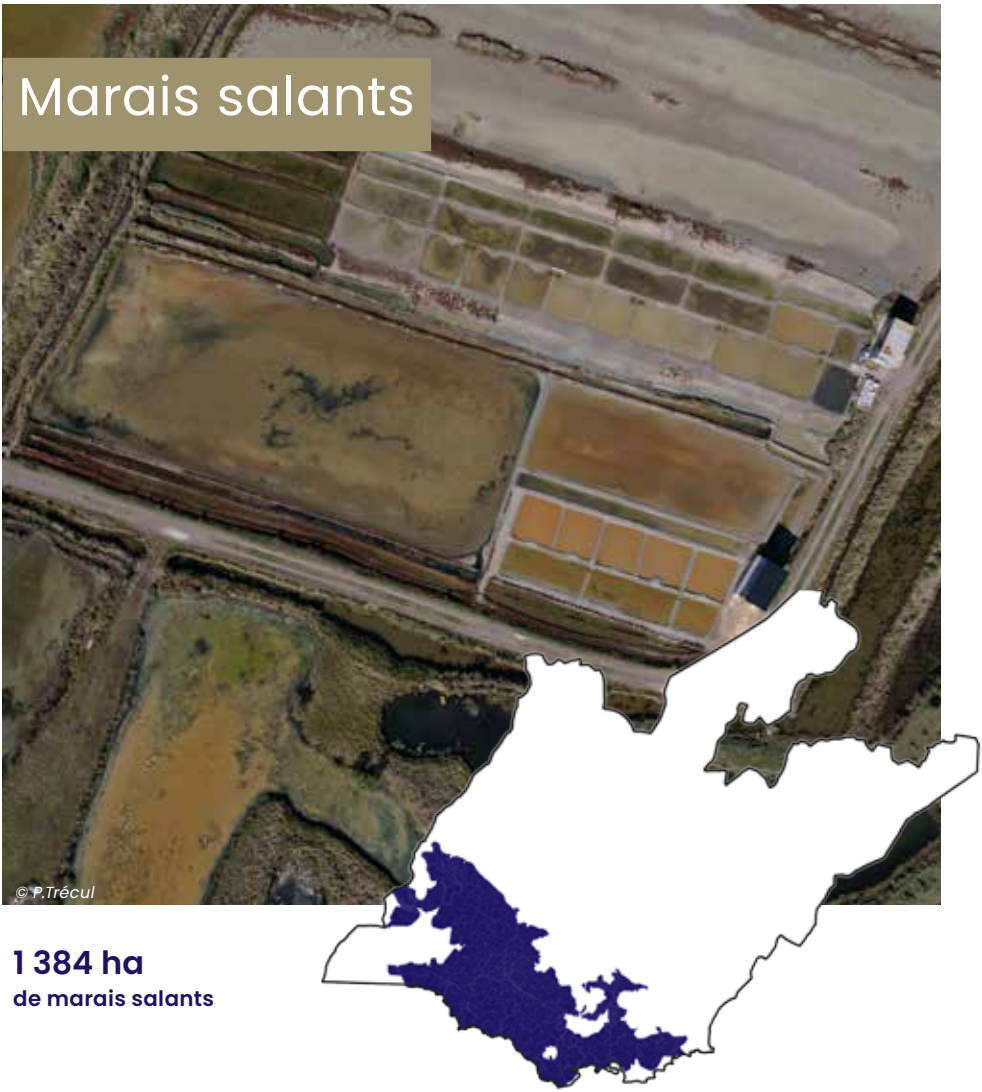


**1 384 ha**
**de marais salants**

Habitats entièrement façonnés par l'Homme pour l'exploitation du sel, les marais salés constituent des espaces semi-naturels singuliers, du fait de leur configuration complexe et de la variation de la salinité des eaux. Le maintien de cette activité économique a contribué à la conservation d'habitats naturels et d'espèces à forte valeur patrimoniale. Les formations végétales qui s'y développent sont adaptées aux eaux saumâtres (entre eau salée et eau douce). La faune, quant à elle, profite de la variété de micro-habitats qu'offrent ces marais pour se maintenir. L'équilibre entre salines exploitées d'une part, et secteurs où l'activité a cessé d'autre part, constitue un maillage d'habitats exceptionnels à préserver.

© P.Trécul

## ÉCHASSE BLANCHE

L'Echasse blanche appartient à la famille des limicoles et fréquente autant les eaux douces que les eaux salées. Elle est reconnaissable à son ventre blanc, son dos noir et surtout ses très grandes pattes rouges pâles. Elle se nourrit principalement d'invertébrés à la surface de l'eau et vit en colonie allant de 2 à 50 couples, partageant parfois son territoire avec l'Avocette élégante.

© J.Touroult

## AZURÉ DE L'AJONC

Ce petit papillon d'à peine 2,5 cm, s'observe rarement dans la région. Il affectionne les pelouses ensoleillées et fleuries, comme celles des dunes grises (dunes fixées). Les ailes bleutées ne s'observent que chez le mâle, alors que la femelle, elle, arbore des tons marrons. Myrmécophile, cette espèce entretient une relation étroite avec les fourmis. Ces dernières protègent les œufs et/ou chrysalides du papillon en les mettant à l'abri, en échange de quoi, elles profitent d'un miellat nutritif qu'ils sécrètent.

© P.Trécul

## PIPIT FARLOUSE

Ce petit passereau évolue au sein de milieux humides ouverts parsemés de petites zones arbustives, telles que la mosaïque paysagère des marais salants. Cette espèce est alors menacée par la fermeture de son habitat, notamment à travers l'emboisement. Le Pipit farlouse établit sa nichée au sol, bien dissimulée dans la végétation, ce qui permet aux jeunes de quitter rapidement le nid, parfois même sans savoir encore voler.

© P.Trécul

## VIPÈRE PÉLIADE

Répartie uniquement dans la moitié nord de la France, la Vipère péliade a longtemps été considérée comme dangereuse. Pourtant, l'espèce déguerpit à la moindre présence humaine. Aujourd'hui fortement menacée, la perte de bocages denses et le changement climatique sont parmi les principaux facteurs de son déclin. À Guérande, la Vipère péliade affectionne notamment les talus des marais salants.

# Prairies

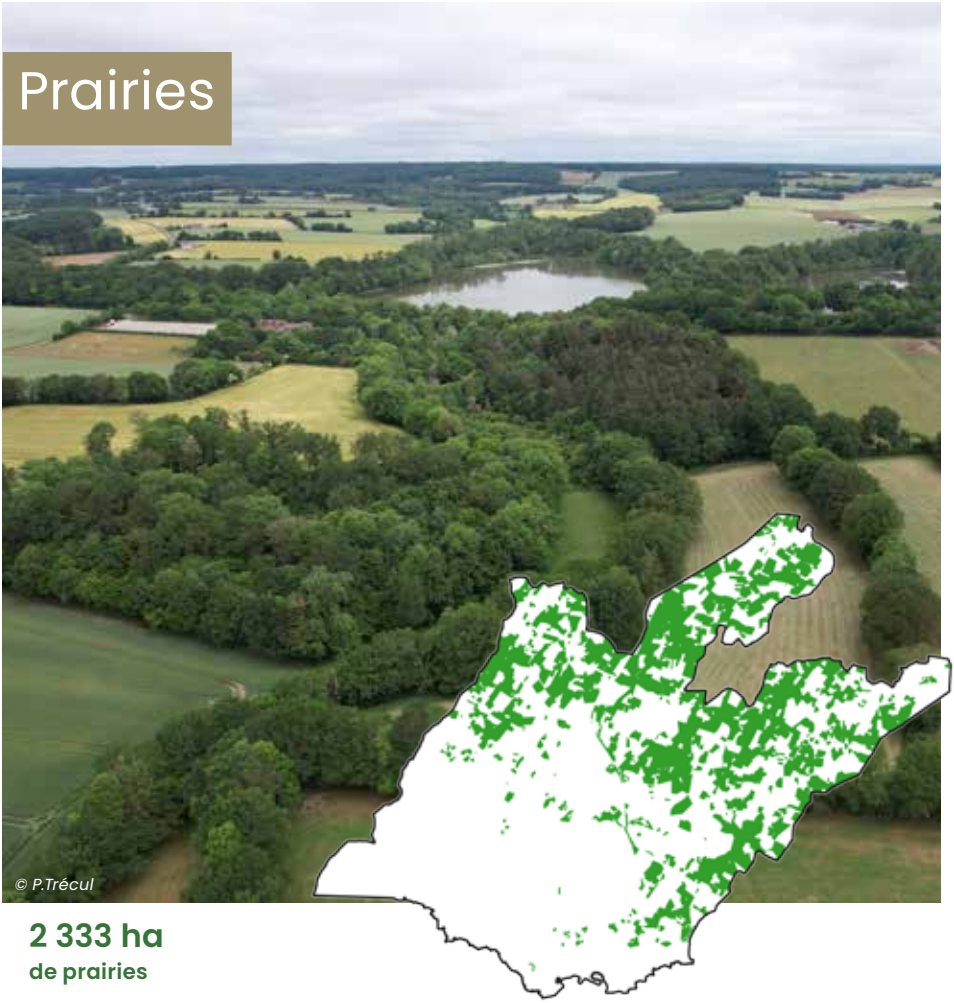
© P.Trécul

**2 333 ha**
**de prairies**

Les prairies ont une double vocation : accueillir des bovins et du pâturage à la belle saison, ou fournir des produits de fauche (foin) pour alimenter le bétail en période hivernale. Les haies bocagères, auparavant utilisées pour délimiter les parcelles agricoles, produire du bois de chauffage et de l'alimentation pour l'Homme ou le bétail, joue aujourd'hui un rôle de protection face aux aléas climatiques (protection des troupeaux lors de canicules, protection face au vent pour d'éventuelles cultures).

Si le remembrement agricole post seconde guerre mondiale a mis à mal de nombreux territoires bocagers en France (mécanisation agricole), la commune accueille encore aujourd'hui des prairies permanentes et prairies naturelles préservées. Celles-ci favorisent le maintien d'espèces floristiques rares et menacées pouvant constituer, avec les haies qui les bordent, des habitats privilégiés pour de nombreux insectes et oiseaux.

© F.Bena

## ORCHIS GRENOUILLE

Cette orchidée sauvage passe souvent inaperçue en raison de sa couleur verdâtre, se confondant ainsi parmi les graminées qui jonchent les prairies humides (fauchées ou pâturées), son habitat de prédilection. Cette espèce d'orchidée est protégée et en voie de disparition dans la région. Elle est très sensible aux modifications de son habitat, ce qui lui vaut son statut de vulnérable.

© P.Trécul

## CRIQUET TRICOLORE

Ce petit criquet aux couleurs vertes, noires et rouges, est une espèce typique des prairies humides et des marais. Il est souvent présent à proximité d'eau libre. Rare au niveau national, il est assez commun sur le territoire du Parc naturel régional de Brière grâce aux grandes surfaces de zones humides encore présentes.

© P.Trécul

## BOUVREUIL PIVOINE

Cet oiseau, de couleur rose prononcé chez le mâle et rose pâle chez la femelle, est assez rare sur le territoire. Friand des bourgeons des arbres fruitiers, la détérioration et la fragmentation des haies est une des causes principales du déclin du Bouvreuil pivoine. La préservation des haies qui entourent les prairies et les cultures, ainsi que les boisements, est donc primordiale pour le maintien de cette espèce.

© P.Trécul

## CORONELLE LISSE

Si les serpents sont généralement des espèces farouches et discrètes, la Coronelle lisse est probablement la plus difficile à observer. En effet, elle pratique une méthode de chasse en embuscade lui permettant de se nourrir le plus souvent de petits lézards, voire d'autres serpents de petite taille. Elle semble rare sur le territoire, même s'il est possible que ses populations soient sous-estimées.

# Mares et étangs

© P.Trécul

**88 ha**
**de mares et étangs**

Dans un paysage agricole dominé par l'élevage, les ressources en eau et en herbe sont indispensables aux troupeaux. Ainsi, les terres de bocage sont ponctuées de mares creusées par les paysans ou exploitants pour l'abreuvement du bétail. Elles accueillent aussi de nombreuses espèces de faune et de flore patrimoniales protégées, inféodées à ces habitats. Composante indissociable du complexe bocager, les réseaux de mares représentent un maillon essentiel de la trame verte et bleue en assurant les continuités écologiques au travers du territoire. Cependant, les changements de pratiques agricoles ont entrainé une perte d'usage de ces points d'eau, aujourd'hui menacés par le comblement volontaire ou la déprise, la pollution ou encore le développement d'espèces exotiques envahissantes.

© P.Trécul

## MURIN DE DAUBENTON

Cette chauve-souris forestière, gîte essentiellement dans des cavités d'arbres, été comme hiver à proximité de points d'eau. En effet, elle chasse au niveau de zones humides et est spécialisée dans la capture d'insectes au ras de l'eau, comme les surfaces de mares ou d'étangs. Cette espèce est donc menacée par l'asséchement des zones humides, ou encore par la rénovation des ponts, ces derniers pouvant également servir de gîte d'été grâce à leurs anfractuosités.

©P.Trécul

## TRITON MARBRÉ

Le Triton marbré, comme toutes les autres espèces d'amphibiens, a deux vies : aquatique pour la reproduction et le développement des larves (environ 3 mois), puis terrestre lorsqu'il est adulte. Une partie de l'année, il fréquente alors les eaux stagnantes pourvues de végétation où il y déposera ses œufs. Il est capable de parcourir jusqu'à 2 km pour passer d'un milieu de vie à l'autre, à travers prairies, haies bocagères, boisements, fossés…

© P.Trécul

## AGRION DE MERCURE

L'Agrion de Mercure est une espèce protégée à l'échelle nationale et typique des eaux courantes à faible courant, fortement oxygénées comme les rivières, les fossés ou encore les ruisseaux. La végétation doit y être abondante puisque cette espèce pond sur la partie immergée des plantes. Les assèchements des cours d'eau à répétition menacent cette espèce qui est en régression dans la région.

©P.Trécul

## COULEUVRE HELVÉTIQUE

Ce serpent fréquente volontiers les marais et autres zones humides de manière générale, car il s'alimente principalement d'amphibiens. Il peut chasser à la fois sur terre, mais aussi en nageant à la surface de l'eau. En Brière, l'espèce est en raréfaction certainement à cause de la dégradation de son habitat naturel et d'une diminution de sa ressource alimentaire.

© P.Trécul / Pélodyte ponctué

# Qu'est-ce qu'un ABC ?

## Quoi ?

Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) permet de réaliser un état des lieux global de la faune, de la flore et des habitats présents sur une commune. Cet inventaire, orchestré par le Parc naturel régional de Brière et réalisé avec des scientifiques, a pour objectif d'améliorer les connaissances de notre patrimoine naturel local et d'agir en conséquence en identifiant les enjeux. Véritable outil d'information et de sensibilisation, il permet également des prises de décisions éclairées à l'échelle communale, pour préserver la biodiversité.

## Pourquoi ?

À l'échelle mondiale, les scientifiques ne cessent de nous alerter sur la dégradation de la biodiversité avec, par exemple, le déclin des populations d'insectes et d'oiseaux dans nos campagnes. À l'échelle locale et face à l'urgence de la situation, la commune de Guérande a engagé un projet d'ABC sur les années 2021-2023, pour tenter de mettre en place des actions concrètes en faveur de la biodiversité.

## Comment ?

Pour améliorer les connaissances sur la faune et la flore, le syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière a fait appel à des experts qui ont parcouru les communes engagées dans la démarche pour faire l'inventaire de leur patrimoine naturel. Les groupes inventoriés sont les oiseaux, les reptiles, les amphibiens, les chauves-souris, la flore et les habitats naturels, ainsi que certains insectes comme les papillons de jour, libellules, criquets, grillons, et sauterelles.

*© P.Trécul / Chardonneret élégant*

# Ils ont participé

© Y. Lozachmeur

© E. Péron

## Médiathèque

Votre médiathèque Samuel Beckett comme quartier général de la nature ! Elle a abrité un point relais où vous pouviez trouver toutes les informations dont vous aviez besoin sur les ABC. Vous pouviez y trouver les programmes d'animations, des renseignements sur les sciences participatives, des guides de détermination… Et bien d'autres documentations, régulièrement actualisées, pour mieux connaître la biodiversité.

## Grand public

Vous aussi, vous avez participé à l'amélioration des connaissances ! Les naturalistes et scientifiques qui réalisent les inventaires ne peuvent être présents partout ! Votre implication a pu enrichir l'ABC. Au travers des animations et des programmes de sciences participatives, continuez à ouvrir l'œil et faites part de vos observations, tout en apprenant à reconnaître les espèces de votre territoire.

**2759 personnes ont participé aux animations ABC en 2021 – 2023, dont 247 participants aux animations qui ont eu lieu sur Guérande.**

## Public scolaire

À l'école, nos naturalistes en herbe ont découvert la biodiversité autour de chez eux. Interpréter un paysage, reconnaître les oiseaux, comprendre le fonctionnement des cycles naturels… sont des thématiques que les élèves ont abordées dans le cadre des projets fédérateurs, suivis par plusieurs classes réparties sur les communes du Parc. Les enfants ont alors été accompagnés à l'année par des animatrices pédagogiques, jusqu'à une restitution collective au mois de juin.

**407 élèves de 3ème cycle ont participé aux projets fédérateurs 2021 -2023. Dont 27 élèves de 6ème du collège Pays Blanc et 23 élèves de CM2 de l'école Saint-Aubin.**

# Ma commune s'engage

Un ABC est avant tout un projet participatif porté par les élus de votre commune. Il s'agit alors d'un engagement visant à intégrer la biodiversité à l'ensemble des politiques locales (urbanisme, espaces verts, enfance, culture…). Il se traduit par la mise en place d'actions concrètes portées par la municipalité, en mobilisant des outils financiers spécifiques et en partenariat avec différents acteurs locaux.

© P.Trécul

## Action 1 : Retrouver un réseau de mares fonctionnel

Guérande regorge de mares, anciennement utilisées pour abreuver le bétail. Elles sont aujourd'hui souvent en voie de comblement par absence d'usage. Pourtant, il s'agit de véritables réservoirs de biodiversité accueillant divers plantes, insectes et également des amphibiens fortement menacés. Les restaurer permettra de reconstituer ce patrimoine naturel remarquable.

© E.Péron

## Action 2 : Préserver les prairies naturelles

Les pratiques d'élevage historiques menées à Guérande permettent la présence encore actuelle de prairies naturelles, riches en pollinisateurs et en orchidées sauvages. Ces habitats naturels persistent à ce jour grâce à la pauvreté du sol jamais enrichi en intrants. Ces pratiques agricoles extensives permettent de préserver ces écosystèmes rarissimes sur le territoire.

© M.Bréhat

## Action 3 : Renaturation des espaces urbains

Longtemps considérés comme des espaces dénués de nature, les contextes urbains sont pourtant favorables et parfois privilégiés par certains groupes d'espèces. Ils peuvent arborer une certaine naturalité au travers des friches, des espaces verts et des jardins dès lors qu'une gestion adaptée y est appliquée. La commune, déjà pionnière dans ce domaine, s'engage à poursuivre ses actions et à les étendre à d'autres espaces urbains.

# Agissez pour préserver la biodiversité

## En balade

Respectez la quiétude de la faune, surtout en période de reproduction, évitez les cueillettes excessives, gardez votre chien en laisse, restez sur les chemins et ne laissez pas de traces de votre passage.

## Au jardin

Créez un lieu favorable à l'accueil de la biodiversité dans votre jardin, en laissant un espace évoluer naturellement, en plantant des végétaux locaux adaptés, en construisant des abris et nichoirs…

## En privilégiant les transports doux

Privilégiez le vélo ou la marche à pied, et évitez la voiture pour vous déplacer.

## En s'impliquant dans des organismes dédiés

Soutenez ou rejoignez les structures ou associations locales qui agissent pour la biodiversité.

## En consommant de manière raisonnée

Consommez des produits locaux, de saison, respectueux de l'environnement, afin de garantir l'entretien des espaces naturels, agricoles et forestiers.

## En observant et restant curieux

Se promener, écouter, observer la biodiversité, participer à des sorties nature, des conférences et animations… pour mieux la connaître et mieux la protéger.

## En participant à la démarche scientifique

Découvrir, s'émerveiller… et inventorier ! Grâce aux différents programmes de sciences participatives, contribuez à l'amélioration des connaissances de la faune et de la flore qui peuplent notre territoire.

# Ils nous accompagnent

*© B. Duhamel / Rainette verte*

## Pour les expertises naturalistes

**ACROLA**
Inventaires des oiseaux
acrola.fr

**GRETIA**
Inventaires des papillons de jour, odonates et orthoptères.
gretia.org

**BRETAGNE VIVANTE**
Inventaire botanique et des habitats naturels.
bretagne-vivante.org

associé à
**BIOPHILUM**
**LA CROIX BOTANIK**

**GROUPE MAMMALOGIQUE BRETON**
Inventaire des chiroptères
www.gmb.bzh

## Pour les animations grand public

Atlas Entomologique Régional (AER)

BISE (Brivet Initiatives Santé Environnement)

Bretagne Vivante

Connaître & Protéger la Nature (CPN)
Les Mulots chevelus / Curieux Par Nature

CPIE Loire océane

Fédération régionale des chasseurs des Pays de la Loire

Fédération de pêche Loire-Atlantique

Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique (GNLA)

La jardinière des sens

L'Herboristerie des marais

LPO Loire-Atlantique

Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN)

Office Français pour la Biodiversité (OFB)

Office National des Forêts (ONF)

Patrick Trécul

SHF (Société Herpétologique de France)

© P.Trécul / Azuré de l'Ajonc

*Photo 1ère de couverture : © Ville de Guérande*

L'Atlas de la Biodiversité Communale a été financé par la commune et :

Cofinancé par l'Union européenne

© 2023 - Conception et réalisation : Parc naturel régional de Brière